55 ans et plus

En forme par le ballet 55+

- 60 minutes 12 semaines
- Jeudi 20 janvier
- 9 h 50 à 10 h 50
- École de danse Symbiose
- **f** Centre communautaire
- **(S)** 108\$
- 76\$

Yoga 55+

- 60 minutes 6 semaines
- 1ère session: Mercredi 19 janvier 2e session: Mercredi 9 mars*
- ♣ 10 h à 11 h
- En Corps
- Centre communautaire
- 62\$
- **₽** 43\$
- *Inscription jusqu'au 25 février

Stretching 55+

- (5) 45 minutes 12 semaines
- Jeudi 20 janvier
- 9hà9h45
- Magali Dudemaine
- **n** Centre communautaire
- **§** 87\$
- **&** 61\$

Le Club Fadoq Gerbe d'Or offre aussi des activités pour les 50 ans et plus. Bingo, Vie Active, poche, pétanque. Informez-vous!

Adolescents et adultes

Yoga**

- 60 minutes 12 semaines
- Mardi 18 janvier
- **♣** 19 h à 20 h
- En Corps
- ♠ Centre communautaire
- \$ 162\$
- **113**\$

Pilates **

- (b) 60 minutes 12 semaines
- Lundi 17 janvier
- ♣ 18 h à 19 h
- En Corps
- Centre communautaire
- \$ 162\$
- **£** 113\$

Zumba **

- 60 minutes 12 semaines
- Lundi 17 janvier
- **l** 19 h à 20 h
- **En Corps**
- Salle Saint-Joseph
- § 162\$ **& 113\$**

Entrainement Express

- (5) 30 minutes 12 semaines
- Mercredi 19 janvier
- 🕒 17 h 30 à 18 h
 - Magali Dudemaine
- Centre communautaire
- **§**) 69\$ 🔑 **49\$**

Théatre Impro À partir de 13 ans

- 75 minutes 12 semaines
- Samedi 22 janvier
- D 10 h à 11 h 15
- Théâtre côte-à-côte
 - Centre commaunautaire
- Sentire dominiadriadean
- \$ 325\$
- **227**\$

Danse africaine **

- (b) 60 minutes 12 semaines
- Mercredi 19 janvier
- ____
- 19 h à 20 h
- En Corps
- Salle Saint-Joseph
- **(\$)** 162\$
- 113\$

HIIT **

- (5) 60 minutes 12 semaines
- Mardi 18 janvier
- 18 h à 19 h
- En Corps
- **f** Gymnase
- Cyrrinasc
 - **1**62\$ **& 113\$**

Pas de cours pendant la semaine de relâche du 28 février au 5 mars 2022

** Lorsque vous vous inscrivez à deux de ces activités : Zumba, Pilates, Danse africaine ou HIIT, vous bénéficiez du tarif COMBO : 242 \$ | tarif rabais 169 \$.

PROGRAMMATION HIVER

INSCRIPTION

Trois façons faciles pour s'inscrire

Par téléphone

- 450 759-3405, postes 228 et 222
- Lundi, mardi, mercredi, vendredi
 (8 h 30 à 15 h 30), jeudi (12 h 30 à 18 h)
- Les modes de paiement:
 VISA ou Mastercard seulement

En personne

- Centre communautaire: 941, rue Principale, 2º étage
- Lundi, mardi, mercredi, vendredi (8 h 30 à 15 h 30), jeudi (12 h 30 à 18 h)
- Modes de paiement : chèque, comptant, débit, VISA et Mastercard

POLITIQUES ADMINISTRATIVES PROGRAMMATION LOISIRS

Une preuve de résidence est obligatoire lors d'une première inscription et peut être exigée ou demandée à la suite des inscriptions.

Tarification

La Municipalité de Saint-Thomas assume 30 % du coût d'inscription pour les personnes âgées de 17 ans et moins, les étudiants de moins de 25 ans et les 55 ans et plus (article 1.1).

Rabais familial

Une réduction sur le montant total des inscriptions est accordée aux familles, pour une même session : 2 membres : 15 %, 3 membres : 20 %, 4 membres et plus : 25 %. Si une ou plusieurs activités sont annulées, la réduction appropriée ne s'applique plus (article 1.2).

Non-Résidents

Les citoyens de Saint-Thomas seront d'abord privilégiés selon le nombre de places disponibles. S'il reste de la place, l'inscription pour les non-résidents sera faite, sans rabais applicable et sans frais supplémentaires (article 1.3).

Annulation et remboursement

La Municipalité se réserve le droit d'annuler les activités. Le cas échéant, un remboursement total des frais d'inscription sera effectué.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit. Des frais d'administration de 15 % seront retenus pour toutes les demandes. Une fois débutées, les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison valable (article 4.3).

Taxes

Selon la loi, la Municipalité doit charger les taxes pour les activités offertes au plus de 14 ans. Les taxes sont déjà ajoutées aux coûts d'inscription.

Consultez la politique complète : www.saintthomas.qc.ca

MESURES DE PROTECTION COVID-19 ACCEPTATION DU RISQUE

En raison de la situation particulière de la COVID-19, tous les cours présentés dans la programmation sont sujets à des changements sans préavis.

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, la Municipalité et ses fournisseurs ont mis en place les mesures de protection exigées par la Direction de la santé publique afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus. Il est de la responsabilité des participants de respecter les mesures de protection mises en place et exigées par la Municipalité de Saint-Thomas.

Le participant comprend et accepte que la Municipalité de Saint-Thomas ne pourra garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion. Et qu'aucun remboursement ne sera fait s'il y a une obligation d'annuler une activité en cours de session, les cours qui n'auront pas été donnés seront placés en crédit au dossier du participant.

L'accès à une activité pourrait se voir être refusé, sans remboursement, si un participant n'accepte pas de respecter les mesures demandées et cela pour assurer la sécurité de tous.

Une preuve vaccinale sera exigée selon les mesures en vigueur.

* LOGICIEL D'INSCRIPTION EN LIGNE SPORT-PLUS

Sport-Plus est le logiciel utilisé par le service des loisirs pour gérer les inscriptions, les réservations de locaux et plateaux sportifs et les réservations d'activités. Que vous fassiez votre inscription en personne, par téléphone ou en ligne, nous vous créerons un dossier dans Sport-Plus.

Pour votre première utilisation, le service des loisirs vous fournira un code d'utilisateur. Vous vous créerez ensuite un mot de passe. En ayant accès à votre dossier Sport-Plus, vous pourrez faire vos inscriptions aux activités (activités, camp de jour, événement...), télécharger vos reçus et relevés, réserver des plages horaires lorsque possible.

LÉGENDE DES ICÔNES			
DURÉE	♣ HEURES♣ PROFESSEUR	♠ LIEU	⑤ COÛT RÉGULIER
Dournée		♣ COÛT RABAIS	∯ MATÉRIEL